

PROSECURITE FORMATION

Dossier d'inscription

Informations personnelles

Nom : _____

Prénom: _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA): _____

Ville de naissance: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Ville: _____

Email: _____

Votre choix de formations

- CQP-APS : Oui* / Non* Date de formation souhaitée: _____

- SSIAP: Oui* / Non* Date de formation souhaitée: _____

- SST: Oui* / Non* Date de formation souhaitée: _____

- EPI: Oui* / Non* Date de formation souhaitée: _____

- HO-BO: Oui* / Non* Date de formation souhaitée: _____

Comment allez-vous financer votre formation ?

financement personnel* - votre société* - autre*

Si votre entreprise finance votre formation, merci de compléter ces informations

Nom de la société: _____

Adresse de la société: _____

Code postal: _____

Ville: _____

N°SIRET: _____

Représentant légal: _____

Numéro de téléphone: _____

Dans tous les autres cas de financement, merci d'indiquer l'organisme: _____

et de joindre les pièces justificatives à votre dossier.

Besoin de plus d'informations ?

Pour de plus amples informations contactez nous :

par téléphone au + 33 7 62 22 58 37

par mail : contact@pro-securite.fr

sur place au 51-55 rue Hoche. 94200 Ivry-sur-Seine

ouvert de 8h à 17h du Lundi au Vendredi

* Barrer les mentions inutiles

Attention tout dossier incomplet ne pourra pas être validé



PROSECURITE FORMATION

Pièces complémentaires

Pour tous

- Photocopie de la pièce d'identité
- 2 photos aux normes passeport
- Photocopie de la carte vitale
- Certificat médical

CQP-APS

- Numéro préalable CNAPS
- SST (en cours de validité)

SSIAP1

Formation

- Certificat médical modèle de la BSPP
- SST (en cours de validité)

Recyclage

- Diplôme SSIAP 1 en cours de validité
- SST (en cours de validité)

Remise à niveau

- Diplôme SSIAP 1 (ou ERP-1/IGH-1)
- SST (en cours de validité)

SSIAP2

Formation

- Attestation employeur en tant que SSIAP 1 (1607 heures sur les deux dernières années.)

Recyclage

- Diplôme SSIAP 2 en cours de validité
- SST (en cours de validité)

Remise à niveau

- Diplôme SSIAP 2 (ou ERP-2/IGH-2)
- SST (en cours de validité)

SSIAP3

Formation

- Diplôme SSIAP2 et Attestation employeur en tant que SSIAP 2 (Depuis 3 ans) ou Diplôme de niveau IV
- SST (en cours de validité)

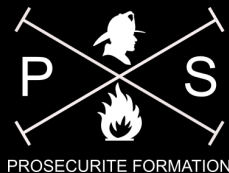
Recyclage

- Diplôme SSIAP 3 en cours de validité
- SST (en cours de validité)

Remise à niveau

- Diplôme SSIAP 3 (ou ERP-3/IGH-3)
- SST (en cours de validité)

Attention tout dossier incomplet ne pourra pas être validé



PROSECURITE FORMATION

Certificat médical d'aptitude physique ⁽¹⁾

Pour suivre la formation SSIAP(4), le candidat doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de trois mois précisant que le candidat ne présente aucune contre indication lui interdisant de suivre la formation pratique et théorique.

Je soussigné, Docteur _____

certifie, après examen, que :

Nom _____ Prénom _____

- a satisfait à un examen général clinique normal,
- présente un appareil locomoteur compatible avec l'exécution des actions citées ci-dessous,
- a une absence de trouble objectif et subjectif de l'équilibre,
- a une acuité auditive normale avec ou sans correction,
- a une acuité visuelle normale avec ou sans correction,
- une perception optimale de la totalité des couleurs,
- n'a pas d'antécédent asthmatique incompatible avec l'exécution des actions citées ci-dessous,
- n'a pas d'affection clinique évolutive connue à ce jour.

Pour les personnes de plus de 45 ans souhaitant se présenter à la formation SSIAP 1 ou SSIAP 2, il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque.

L'examen médical indique que cette personne doit pouvoir suivre ou réaliser les actions suivantes :

- cours théoriques de plusieurs heures,
- exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel,
- manoeuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés,
- se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseur,
- effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400m environ,
- monter sur une échelle (maximum 2 mètres),
- effectuer les gestes de premiers secours à personnes,
- évacuer d'urgence une victime potentielle,
- percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme,
- s'exprimer en public ainsi que par les moyens de communication filaires ou radio.

Observations:

En conséquence, les conditions d'aptitude physique de cette personne la rendent - **APTE**(5) - **INAPTE**(5) à l'accès à la formation pour tenir un emploi au sein des services de sécurité incendie des ERP(2) et des IGH(3), emploi décrit dans l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux SSIAP(4) .

Fait à

Le

SIGNATURE DU MÉDECIN ET CACHET

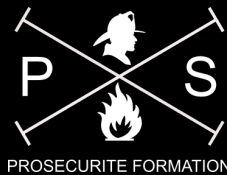
(1) Ce document est à retourner obligatoirement avant la formation. Le certificat doit dater de moins de 3 mois à la date du 1^{er} jour de formation

(2) Etablissements Recevant du Public

(3) Immeubles de Grande Hauteur (supérieur à 28 mètres, très souvent supérieur à 50 mètres)

(4) Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes

(5) Rayer la mention inutile



PROSECURITE FORMATION

Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la société Prosécurité Formation au capital de 7 000 euros dont le siège social est à Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 823 984 273 R.C.S. PARIS ci-après dénommée "Prosécurité Formation" et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site Internet de "Prosécurité Formation" dénommée ci-après "l'acheteur".

Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre Prosécurité Formation et l'acheteur et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site marchand de Prosécurité Formation, que l'acheteur soit professionnel ou consommateur.

L'acquisition d'un service à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Prosécurité Formation

Prosécurité Formation se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Caractéristiques des biens et services proposés

Les services offerts sont ceux qui figurent dans le catalogue publié dans le site de Prosécurité Formation

Ces services sont offerts dans la limite des places disponibles.

Les photographies du catalogue sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le service offert.

Tarifs

Les prix figurant dans le catalogue sont des prix TTC en euro tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des services.

Prosécurité Formation se réserve de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au catalogue le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.

Les prix indiqués comprennent les frais de traitement de commandes, pour autant qu'elles aient lieu dans les zones géographiques prévues ci-après.

Aire géographique

La vente des services présentés dans le site est réservée aux acheteurs qui résident en France, dans les Dom-Tom ou à Monaco.

Prise en charge par un OPCA

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) dont il dépend, il appartient au client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation ; de l'indiquer à l'organisme organisateur PROSECURITE FORMATION, et de s'assurer du paiement de l'organisme qu'il aura désigné. Si la prise en charge de l'OPCA est partielle, la différence sera facturée au client.

Si PROSECURITE FORMATION n'a pas reçu l'attestation de prise en charge de l'OPCA avant le début de la formation, l'organisme se réserve le droit de facturer l'intégral du montant de la formation au client.

En cas de non règlement de l'OPCA, quelque en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client.

Commandes

L'acheteur, qui souhaite acheter nos services de formation doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées;
- remplir le bon de commande en donnant toutes les références des services choisis;
- valider sa commande après l'avoir vérifiée;
- effectuer le paiement dans les conditions prévues;
- confirmer sa commande et son règlement.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

Le vendeur communiquera par courrier électronique confirmation de la commande enregistrée.



PROSECURITE FORMATION

Rétractation

Le client se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation dans un délai de 15 jours ouvrables avant le début de la formation. Passé ce délai, une indemnité forfaitaire correspondant à 75 % du montant total de la formation est facturée au client au titre de dédommagement (exception en cas de force majeure sur justificatif).

Modalités de paiement

Le prix est exigible à la commande.

À la demande de l'acheteur, il lui sera adressée une facture sur papier faisant ressortir la TVA.

Annulation ou report à l'initiative de Prosécurité Formation

Prosécurité Formation se réserve le droit d'annuler une action de formation ou de la reporter à une date ultérieure.

Dans ces circonstances, le client ou les participants individuel sont prévenus au minimum une semaine avant le début de la formation (exception en cas de force majeure sur justificatif), et ne supportent aucun frais liés à l'annulation ou au report. Ils ne peuvent, par ailleurs, réclamer aucune indemnisation de la part de Prosécurité Formation.

En cas de report, l'entreprise ou les participants individuels ont le choix entre le remboursement de la somme versée ou l'inscription pour une formation ultérieure.

Responsabilité

Seule une faute caractérisée, commise dans le cadre de son intervention de formation sera

susceptible d'engager sa responsabilité.

Prosécurité Formation contracte une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle et les différents risques susceptibles d'engager sa responsabilité. Le client, de son côté, doit se garantir contre les risques qu'il ferait encourir aux intervenants de Prosécurité Formation et pour tout accident ou incident dont la responsabilité lui incomberait.

Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site de Prosécurité Formation sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Prosécurité Formation

Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit auprès de Prosécurité Formation

Données à caractère personnel

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux acheteurs pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

Prosécurité Formation se réserve le droit de collecter des informations sur les acheteurs y compris en utilisant des cookies.

Les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

Archivage - Preuve

Prosécurité Formation archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les registres informatisés de Prosécurité Formation seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

Règlement des litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

PROSECURITE FORMATION SASU
3 Rue Houdon
75018 Paris

SIRET 823 984 273 00016

A
Le / /

Signature accompagnée de la mention « Lu et approuvé »

Entretien Individuel

Date de l'entretien:

Candidat (nom-prénom) :

Formation souhaitée :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Remarques :

.....

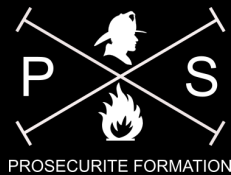
.....

Dossier: Accepté* - Refusé*

Entretien effectué par :

Signature:

* Barrer les mentions inutiles



Convocation

Nom :

Prénom :

Date de formation: ___ / ___ / 20__

Nature de la formation :

Durée:

Horaires :

Lieu de la formation : 51-55 Rue Hoche. 94200 Ivry sur Seine

Moyens d'accès :

- Métro : Station "Pierre et Marie Curie" (Ligne 7) à 700 m
- Bus : Ligne n°183. Arrêt Carnot
- Accès routier : BP "Porte d'Ivry" à 1 Km
- Tramway : Stations "Porte d'Ivry" ou "Porte de Choisy" (Ligne T3a)

Certificat

Nom :

Prénom :

Date de formation: ___ / ___ / 20__

Nature de la formation :

Durée:

Horaires :

Lieu de la formation : 51-55 Rue Hoche. 94200 Ivry sur Seine

Moyens d'accès :

- Métro : Station "Pierre et Marie Curie" (Ligne 7) à 700 m
- Bus : Ligne n°183. Arrêt Carnot
- Accès routier : BP "Porte d'Ivry" à 1 Km
- Tramway : Stations "Porte d'Ivry" ou "Porte de Choisy" (Ligne T3a)

Enquête de satisfaction

Nom :

Prénom :

Date de formation: ___ / ___ / 20__

Nature de la formation :

Durée:

Horaires :

Lieu de la formation : 51-55 Rue Hoche. 94200 Ivry sur Seine

Moyens d'accès :

- Métro : Station "Pierre et Marie Curie" (Ligne 7) à 700 m
- Bus : Ligne n°183. Arrêt Carnot
- Accès routier : BP "Porte d'Ivry" à 1 Km
- Tramway : Stations "Porte d'Ivry" ou "Porte de Choisy" (Ligne T3a)

Enquête de satisfaction

Nom :

Prénom :

Date de formation: ___ / ___ / 20__

Nature de la formation :

Durée:

Horaires :

Lieu de la formation : 51-55 Rue Hoche. 94200 Ivry sur Seine

Moyens d'accès :

- Métro : Station "Pierre et Marie Curie" (Ligne 7) à 700 m
- Bus : Ligne n°183. Arrêt Carnot
- Accès routier : BP "Porte d'Ivry" à 1 Km
- Tramway : Stations "Porte d'Ivry" ou "Porte de Choisy" (Ligne T3a)